

# Le tram-train jusqu'à Pont de Chérury

La Communauté de Communes Porte Dauphinoise de Lyon-Satolas fait procéder aux études de faisabilité.

**> Pour voir le dossier du tram-train jusqu'à Pont de Chérury avancer et pouvoir proposer des éléments éclairants avant de prendre toute décision, le Conseil Communautaire présidé par Gérard Dézempte, Maire, Conseiller Général de l'Isère a commandé une étude de faisabilité au cabinet conseil KPMG :**

Pour offrir aux habitants de notre agglomération qui souhaitent se rendre rapidement sur Lyon, une alternative à l'automobile, l'extension du tram-train (LEA) jusqu'à Pont de Chérury et Crémieu est évoquée depuis plusieurs années. Une étude a même été diligentée par le Conseil Général de l'Isère en 2006. Lors de la campagne des élections cantonales en mars 2008, M. VALLINI, par la voix de M. Abdelkader TAHAR, candidat PS, a fait savoir, au cours d'une réunion organisée par le collectif PAR FER à Chavanoz, devant 700 à 800 personnes, que le Conseil Général était prêt à assurer l'intégralité du financement d'une liaison Meyzieu/Pont de Chérury, voire Crémieu.

Le 10 septembre 2008, le Président de la Communauté de Communes, Gérard DÉZEMPTE, a officiellement saisi le Président du Conseil Général afin de faire confirmer la position du Département sur le projet de prolongement de la ligne de tramway LEA. Oubliant la promesse faite pendant les élections, M. VALLINI a écrit, le 3 novembre

2008, que la création d'une Autorité Organisatrice des Transports Urbains (AOTU) impliquant la participation financière des collectivités de notre secteur « est une nécessité pour permettre à ce projet de voir le jour ».

Aussi, afin d'éviter que ce projet ne stagne durant des mois, voire des années, à l'état de bavardages, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de financer l'étude d'une telle réalisation et de la confier au Cabinet KPMG, ceci pour disposer d'éléments éclairants avant de prendre toute décision.

Sur la base de ces résultats, et compte tenu des enjeux économiques, sociaux et environnementaux de ce projet, les élus de la Communauté de Communes ont, le 15 décembre dernier, déclaré :

- être prêts à participer à la création et au fonctionnement d'une A.O.T.U. afin de réaliser le prolongement du tram-train en direction du Nord-Isère,
- être prêts à mettre en place le versement transports,
- considérer comme suffisamment conséquent, au regard de la situation et des capacités de notre canton, l'effort financier de 550 000 euros par an,
- attendre des autres collectivités et en particulier du Conseil Général de l'Isère qu'elles s'investissent désormais concrètement.

Les élus du canton se sont engagés pour faire avancer ce projet. Son aboutissement ou non dépend désormais de l'implication ou non du Conseil Général de l'Isère voire des autres collectivités

